

LIMOGES MÉTROPOLE  
ARRÊTÉ  
Le Président de Limoges Métropole  
du 20 décembre 2023  
N° 24640

**Objet** : Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 221-1 et l'article L. 221-10.

**Considérant** que le Président peut donner sous sa signature et sa responsabilité, par écrit, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de services et que cette délégation peut être accordée aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président ;

**Considérant** que M. Jean-Luc MAZEAU assure les fonctions de Directeur Général Adjoint et Responsable du pôle proximité et environnement à Limoges Métropole.

**ARRÊTÉ**

**Article 1er** : En l'absence du Directeur général des services, délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 221-10 du Code général des collectivités territoriales, à M. Jean-Luc MAZEAU, pour la signature de tout document, à l'exception de ceux relatifs à l'émission ou à l'annulation de mandats de dépôt de mandat.

**Article 2** : Le présent arrêté prend effet à compter du mardi 2 janvier 2024 jusqu'au vendredi 5 janvier 2024 inclus.

**Article 3** : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, ce 20 décembre 2023  
Le Président,  
Signé électroniquement le 21/12/2023  
Par Guillaume GUÉZENNEC

Cet arrêté fera également l'objet d'une notification auprès de l'Intérieur.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif environnant compétent dans un délai de deux mois à compter de la complémentation des formalités de publicité.

Recueil de délibérations, délibérations de l'assemblée  
des élus  
Textes de l'administration  
N° de l'acte administratif : ARR-2023-24640  
Date : 20/12/2023

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à M. Jean-Luc MAZEAU Directeur Général Adjoint et Responsable du pôle proximité et environnement

1 DOCUMENT - Publié le 21 Décembre 2023



ARR\_SIGN\_24640\_MAZEAU.pdf  
(.pdf, 151,5 Ko)

 TÉLÉCHARGER